



Budget : Clap 2^{ème} année !

Les investissements envisagés en 2020 et annoncés dans le Daours actualités n°24 de septembre 2020 ont tous été réalisés, et même plus. Afin de relancer l'économie, l'Etat a lancé en fin d'année une Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL). Il a fallu être très réactif. La commune a monté 3 dossiers, tous acceptés et qui ont permis de changer la chaudière de l'école, celle de la Cerisaie et de lancer la transformation en studio de l'ancien salon de coiffure située dans la cour des pompiers. Ces projets ont été pris en charge à 80%.

Budget 2020 en euros	Fonctionnement	Investissement	Total
Recettes	793 007,95	193 789,62	986 797,57
Dépenses	680 902,22	192 334,33	873 236,55
Résultat	112 105,73	1 455,29	113 561,02

En 2020, un résultat positif de 113 561,02 euros a été réalisé, confirmant la bonne gestion financière de la commune.

Pour 2021, le conseil municipal a retenu des investissements sous réserve, pour certains, d'obtention des subventions associées.

Le réseau informatique de la mairie avait besoin d'un petit coup de neuf et l'un des postes informatiques était trop obsolète. Cette opération est réalisée.



L'église nécessite des travaux : Chéneaux à changer, démoussage de la toiture, changement d'un escalier d'accès au clocher.

L'achat d'une balayeuse de rue viendra compléter les achats d'investissements liés à l'abandon des produits phytosanitaires, après l'étude de gestion différenciée des espaces verts.

Après le changement de la toiture en 2020 de la maison sise au 6 place du Général Leclerc, il faut maintenant réparer le plafond qui a souffert des infiltrations d'eau de pluie.

Le matériel de la cuisine de la salle polyvalente n'est plus aux normes et devrait être changé.

Une réflexion est menée quant à un rafraîchissement de la salle du conseil qui sert aussi aux mariages ainsi que de son mobilier (table et chaises).

D'autres projets sont envisagés comme le changement de la chaudière de la mairie, la réfection du logement à côté de l'école, la vidéosurveillance mais ces derniers investissements ne peuvent être envisagés qu'en fonction des subventions octroyées.

A l'heure où j'écris ces quelques lignes, la vaccination contre le COVID 19 bat son plein. Fatigués de subir depuis plusieurs mois les conséquences de la crise sanitaire, nous espérons enfin pouvoir reprendre une vie normale. Dans le respect des consignes sanitaires, les activités de La Cerisaie ont pu reprendre en partie le lundi 31 mai. Nous avons, de plus, décidé d'autoriser l'accès aux locaux de La Cerisaie en juillet et août pour les activités associatives qui le souhaitent. Par contre le Conseil Municipal a décidé l'annulation de la Foire St Adhélard et, en accord avec nos homologues de Vecquemont, du feu d'artifice du 14 juillet.

Le Conseil Municipal a continué de travailler à la bonne marche de notre Commune et, mi-avril, le budget 2021 a été voté. Ce budget a été élaboré sans qu'il ait été nécessaire d'augmenter la fiscalité locale. Vous trouverez dans ce numéro quelques informations relatives à ce budget 2021.

Nous travaillons à l'aménagement d'un poste de travail informatique pour que les personnes en délicatesse avec l'informatique et les démarches en ligne puissent être accompagnées. Début 2022, en partenariat avec La Poste, un « îlot numérique » sera installé en mairie (ordinateur et imprimante).

Vous avez pu constater que le chantier de construction du pôle de Santé avançait à grands pas. Il va nous falloir maintenant prévoir l'aménagement du carrefour qui permettra de desservir, dans les meilleures conditions de sécurité cette structure. Au-delà, l'objectif sera de tendre à réduire les nuisances dues, pour l'essentiel, à la vitesse parfois excessive des véhicules circulant sur la RD 1. Il nous faut également trouver les subventions qui seront nécessaires pour mener à bien ce projet.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas. Molière disait : « Le chemin est long du projet à la chose ». Notre volonté d'aboutir nous fera trouver le chemin.

Didier BARDET
Maire



Bien trier,
c'est prendre soin de la planète !

Des échantillons sont régulièrement prélevés dans nos poubelles à couvercle jaune. Ils sont ensuite analysés et séparés manuellement par un employé du centre de tri. Les différentes matières sont pesées et cela permet de déterminer des taux qui servent de point de départ au rachat des matières recyclables. Cela permet aussi de cibler les erreurs de tri.

Le dernier échantillonnage effectué sur la tournée Daours-Vecquemont-Lamotte Brebière révèle un taux de refus de 30%. Ce n'est pas un bon résultat. On peut s'améliorer.

Des seringues, alèses propres, alèses souillées, serviettes périodiques, masques jetables, gants, linge, joysticks de jeu vidéo, câbles USB, tubes de colle, jouets, etc. ont été retrouvés dans les poubelles à couvercle jaune : ILS N'ONT RIEN A Y FAIRE !

Afin de renforcer les actions en faveur du tri sur le territoire, une nouvelle campagne de communication est mise en place. Des « cravates » de tri ont été réalisées par la Com de Com du Val de Somme: verte, orange, rouge et grise. Ces cravates seront apposées sur les bacs à l'occasion de contrôles aléatoires. La cravate verte signalera un tri parfait, l'orange un tri comportant quelques erreurs, la rouge de grosses erreurs et la grise signalera également l'erreur mais sur le bac d'ordures ménagères.

Comme l'an dernier, le contexte sanitaire a imposé d'organiser la commémoration du 8 mai 1945 en comité restreint.



Le maire, en présence des membres du conseil municipal, a lu le discours de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée chargée de la mémoire et des Anciens Combattants, avant de se recueillir devant le monument aux morts de la commune en hommage aux victimes de la guerre.

Une gerbe de fleurs, comme un hommage, est déposée au pied du monument aux morts de notre commune.

Si la commune de Daours, comme celles du secteur de Corbie, est libérée de l'occupation allemande le 31 août 1944, la guerre n'est pas terminée pour autant.

Une semaine après la mort d'Adolf Hitler, le général Alfred Jodl, chef d'état-major de la Wehrmacht, signe dans la nuit du 6 au 7 mai à Reims, la capitulation sans condition de l'Allemagne.

Le 8 mai 1945, la guerre prend fin sur le continent européen.

C'est seulement après les bombardements atomiques américains sur Hiroshima (le 6 août 1945) et Nagasaki (le 9 août 1945) que l'empereur Hirohito annonce la capitulation du Japon.

Cette reddition du Japon, dernier allié de l'Allemagne qui avait poursuivi les combats contre les Etats-Unis, est signée le 2 septembre 1945 sur un navire de guerre en Baie de Tokyo.

C'est Philippe Leclerc de Hautecloque qui paraphe le document pour la France.

Le 2 septembre 1945 marque la fin officielle de la Seconde Guerre mondiale.

A Daours, Les noms d'Henri PARENT, tué le 6 juin 1940 et de Robert MERCIER, mort en 1944 dans le « Train de la Mort » entre Compiègne et Dachau, sont inscrits sur le monument aux morts devant la mairie.

Le 8 mai : un jour férié...

- En 1946, la commémoration de la victoire à cette date est instaurée par une loi, mais à condition que ce jour-là soit un dimanche. Autrement, la Libération sera célébrée le premier dimanche qui suivra le 8 mai.

- En 1953, le 8 mai est déclaré jour férié à la demande des anciens déportés et résistants. Mais les parlementaires de la Ve République reviennent sur cette décision en 1959, et choisissent le deuxième dimanche de mai.

- En 1968, on instaure à nouveau le 8 mai comme date de commémoration, mais ce jour reste travaillé.

- En 1975, le président Valéry Giscard d'Estaing décide de supprimer la commémoration officielle de la victoire sur l'Allemagne nazie et de la remplacer par une Journée de l'Europe, afin de marquer la réconciliation franco-allemande.

- Depuis 1981, le 8 mai est déclaré jour férié, en mémoire de la fin de la Seconde Guerre mondiale et de ses combattants.

Elections des 20 et 27 juin 2021

Madame **Esra ERCAN** et Monsieur **Jean-Claude RENAUX** ont été élus conseillers départementaux de notre canton d'Amiens 3.

Merci à tous les assesseurs qui ont consacré un peu, voire beaucoup, de leur temps dominical pour tenir les bureaux de vote. A Daours, 561 électeurs inscrits étaient appelés à voter. Le taux de participation est de 34,94% au 1er tour et de 31,55% au 2ème tour.

DAOURS
Résultats du 1^{er} tour

Départementales : 178 suffrages exprimés pour 196 votants		
Ercan - Renaux Union de la gauche	61 voix	34,27%
Blondel - Gaffet RN	61 voix	34,27%
Beylier - Dorez LREM	32 voix	17,98%
Allais - Leroy Les Républicains	24 voix	13,48%

Régionales : 182 suffrages exprimés pour 196 votants

Xavier BERTRAND Se battre pour vous	66 voix	37,08%
Sébastien CHENU RN	57 voix	32,02%
Karima DELLI Union de la gauche et écologistes	30 voix	16,85%
Laurent PICHIASZEWSKI Majorité Présidentielle	20 voix	11,24%
Suivent : Éric PECQUEUR, Lutte Ouvrière (5 voix), José EVRARD, Debout la France (4 voix), et Alexandre AUDRIC, Liste d'Union Citoyenne et Européenne (0 voix).		

DAOURS
Résultats du 2^{ème} tour

Départementales : 166 suffrages exprimés pour 177 votants		
Ercan - Renaux Union de la gauche	100 voix	60,24%
Blondel - Gaffet RN	66 voix	39,76%

Régionales : 174 suffrages exprimés pour 177 votants

Xavier BERTRAND Se battre pour vous	87 voix	50%
Sébastien CHENU RN	52 voix	29,89%
Karima DELLI Union de la gauche et écologistes	35 voix	20,11%

Brèves ...

► Agence Postale Communale : Organisation estivale ...

Durant les mois de juillet et d'août l'APC ne sera ouverte que les mercredi de 15h00 à 18h00 et les samedis matins de 9h30 à 12h00. D'autre part, nous vous rappelons que l'agence postale sera fermée du 9 août au 21 août 2021 inclus.

► Au Fournil de Yohann



Tombé dans le pétrin... du boulanger depuis son plus jeune âge, Yohann FARSY a toujours rêvé d'avoir sa propre boulangerie. Passionné par la pâtisserie, il a aussi découvert la boulangerie. Après 26 ans de salariat avec, à la fin des responsabilités, il était temps pour lui de prendre son envol. C'est chose faite à Daours depuis quelques semaines.

Après une porte ouverte réussie le samedi 5 juin, Yohann le boulanger et Lindsay la vendeuse vous accueillent avec le sourire et beaucoup d'excellentes choses à déguster.

Longue vie « Au fournil de Yohann ».

► Ecole

L'année scolaire 2020-2021 se termine. Elle a encore été compliquée pour tous. Grâce au protocole sanitaire mis en place, l'école n'a pas subi de fermetures de classes (en dehors de celle imposée au printemps 2021). Nous pouvons remercier l'équipe enseignante, sa bienveillance et sa vigilance. Ils ont même pu « tomber le masque » pendant la récréation en fin d'année scolaire. Bien sûr, le spectacle de fin d'année et la kermesse n'ont pu avoir lieu mais les enfants n'ont pas été oubliés pour autant, grâce à l'association des parents d'élèves.

A la rentrée, l'école comptera 39 enfants (sous réserve d'inscriptions tardives). Nous espérons que les protocoles continueront de s'alléger. Les plus petits retrouveront dans un premier temps M. Saint-Solieux qui assurera le remplacement de Mme Polydore et les plus grands, Mme Métron.



Les chemins communaux entretenus...



Environ 2000 tonnes de cailloux, donnés par la société Roquette, ont été utilisés pour rempierrer 2 kilomètres de nos chemins communaux. Tous les cultivateurs, utilisateurs de ces chemins, se sont retrouvés pour les transporter et les amener dans les chemins où un bulldozer s'est chargé de les étaler.

Il a fallu ensuite louer un rouleau vibreur pour compacter le tout afin d'obtenir un chemin carrossable. Remerciements à tous les cultivateurs pour leur disponibilité mais aussi aux conducteurs du compacteur (photo).

Ce travail a été mené en parfaite collaboration avec nos voisins de Vecquemont concernés, eux aussi, par une remise en état d'une partie de leurs chemins.

L'équipe des « compacteurs » (de gauche à droite) : Didier MARECHAL, Conseiller Municipal, Jean-Michel WAMBERGUE, employé communal de Vecquemont, Philippe DINE, Adjoint aux travaux, Sylvain DUVAL, employé communal de Daours



Les exploitants agricoles ayant participé ; Stéphane RICHARD, Jean-Louis BOUTHORS, Bruno VASSEUR, Aurélien CAZIER, Franck VAN ISACKER, Benjamin BRUXELLES, Eric LEVERT.

Merci à tous !



Le carrefour des 4 saisons

Pour sûr, en passant au carrefour des 4saisons, vous vous prendrez à rêver
*« Qu'il fait bon ne rien faire,
 Libre de toute affaire,
 Libre de tous soucis,
 Et sur la mousse tendre
 Nonchalamment s'étendre,
 Ou demeurer assis. »...*
 Ballade « quand à peine un nuage » de Théophile Gautier



Préparation en famille

Permanences...

	Juillet – Août 2021	Septembre 2021	Octobre 2021	Novembre 2021	Décembre 2021
Permanences de 17h30 à 18h30	Pas de permanences	<u>Vendredi 3</u> BARDET Didier CREPIN Marie-Odile	<u>Vendredi 1</u> BOSCO Giovanni HEDOUIN Cécilia	<u>Vendredi 5</u> SINOQUET Marie-Christine MARECHAL Didier	<u>Vendredi 3</u> BOSCO Giovanni DINE Jérôme
		<u>Vendredi 17</u> DINE Philippe GIGUERE Nicole	<u>Vendredi 15</u> BECQUET Michèle LEROY Paolo	<u>Vendredi 19</u> BARDET Didier BRUNEL Denis	<u>Vendredi 17</u> BECQUET Michèle RICHARD Stéphane

Si vous souhaitez un rendez-vous en dehors de ces permanences contacter le secrétariat de la mairie (03 22 48 37 30).

Heures d'ouverture au public de la mairie : Lundi 8h30 - 12h00 ; 14h00 - 18h30
Vendredi 8h30 - 12h00 ; 14h00 - 16h30